

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES
DES REGIONS « NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE »**

Rapport du Censeur

EXERCICE 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et qui porte sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre Fédération
- Les vérifications spécifiques auxquelles j'ai procédé

1 - Opinion sur les comptes annuels

Le contrôle effectué permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Le travail a consisté à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, ainsi que la présentation d'ensemble de l'arrêté des comptes.

Ces contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, dans le cadre d'une comptabilité encaissement-décaissement, ainsi que de la situation financière de la Fédération à la fin de l'exercice écoulé.

L'analyse qui suit prend en compte le rattachement des charges et produits à l'exercice.

2 - Vérification et informations spécifiques**Analyse du bilan au 31 décembre 2024**

ACTIF		PASSIF	
Crédit Mutuel du Nord	32,59	Réserves au 31/12/2023	7 798,86
Livret	7 477,22	Reprise sur réserves	0,00
		Résultat de l'exercice	-289,05
sous-total	7 509,81	sous-total	7 509,81
Total	7 509,81	Total	7 509,81

Les variations des postes du bilan concernent :

	2023	2024	Variation	%
A l'Actif				
Valeurs disponibles	7 698,86	7 509,81	-189,05	-2,46%
Produits à recevoir	100,00	0,00	-100,00	- 100,00%
	7 798,86	7 509,81	-289,05	-3,71%
Au Passif				
Réserves	11 168,67	7 798,36	-3 369,81	-30,17%
Reprise sur réserves	- 2 538,00	0,00	2 538,00	- 100,00%
Résultat de l'exercice	-831,81	-289,05	542,76	65,25%
	7 798,86	7 509,81	-289,05	-3,71%

Un compte ouvert au Crédit Mutuel du Nord assure la trésorerie de la Fédération.
Le total du bilan s'élève à 7.509,81 €.

Sont présents à l'actif les comptes financiers.

Un déficit est à nouveau constaté sur cet exercice.

Analyse du Compte de Résultat

Charges		Produits	
Primes d'assurances	87,31	Cotisations	1 486,00
Frais de déplacement	272,00	Autres produits financiers	225,79
Services bancaires	44,40		
Services rendus par des tiers	56,73		
Conseils et assemblées	1 540,40		
Total Charges	2 000,84	Total Produits	1 711,79
		Résultat déficitaire	289,05
Total	2 000,84	Total	2 000,84

Variations du Compte de Résultat

Libellé	2023		2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I - Dépenses						
Achats non stockés	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Primes d'assurances	88,74	3,32%	87,31	4,36%	-1,43	-1,61%
Frais de déplacement	460,00	17,19%	272,00	13,59%	-188,00	-40,87%
Services bancaires	44,31	1,66%	44,40	2,22%	0,09	0,20%
Services rendus par des tiers	55,77	2,08%	56,73	2,84%	0,96	1,72%
Conseils et assemblées	2 026,40	75,75%	1 540,40	76,99%	-486,00	-23,98%
	2 675,22	100,00%	2 000,84	100,00%	-674,38	-25,21%
II - Recettes						
Cotisations	1 572,00	85,28%	1 486,00	86,81%	-86,00	-5,47%
Autres produits financiers	271,41	14,72%	225,79	13,19%	-45,62	-16,81%
	1 843,41	100,00%	1 711,79	100,00%	-131,62	-7,14%
Résultat d'exploitation	-831,81	-	-289,05	-	542,76	65,25%

Au vu des pièces de dépenses et recettes, après pointage des extraits de compte, après rattachement à 2024 des produits et charges y afférents, le compte de résultat, en droits constatés, se présente comme suit :

Le total du compte de résultat est de 2.000,84 € en 2024, contre 2.675,22 € en 2023, soit une diminution de 674,38 €.

Le montant des cotisations 2024 est quant à lui, semblable à celui de 2023 (- 86,00 €).

L'activité débouche sur un résultat déficitaire de 289,05 €, contre un résultat déficitaire de 831,31 €, en 2023.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels, des informations qui figurent dans le rapport établi par votre trésorier et vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2024.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 01/04/2025

Le Censeur,



Sophie BEHAL